



Création d'une force de réaction rapide au sein des services médicaux de Paris 2024 formés par des professionnels de santé engagés dans des services de l'Etat

Date : 19 juillet 2024

Dans le cadre de l'organisation des services médicaux des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le comité d'organisation, en accord avec les services de l'Etat, souhaite créer une force de réaction rapide capable de palier à d'éventuelles manques de médecins qui pourraient être constatés sur les différents sites de compétition pendant les Jeux Olympiques. La présente note a pour but de décrire ce dispositif.

Dans le respect du contrat de ville hôte, Paris 2024 est en charge de :

- Planifier, organiser, financer et livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024,
- Promouvoir les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 en France et à l'international,
- Participer aux actions visant à assurer la durabilité des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024,
- Contribuer à maximiser l'impact positif et l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

En tant qu'organisateur officiel de l'événement, Paris 2024 se doit de mettre en place des services médicaux robustes qui répondent aux obligations de protection de l'ensemble des participants aux Jeux et aux contraintes réglementaires.

Dans ce contexte, les services médicaux de Paris 2024 doivent apporter une offre de soin de qualité aux athlètes, à l'ensemble des populations accréditées et aux spectateurs.

L'organisation médical sur site

Les dispositifs médico-secouristes de Paris 2024 se basent sur un programme de volontaires encadrés par des prestataires et des salariés de Paris 2024.

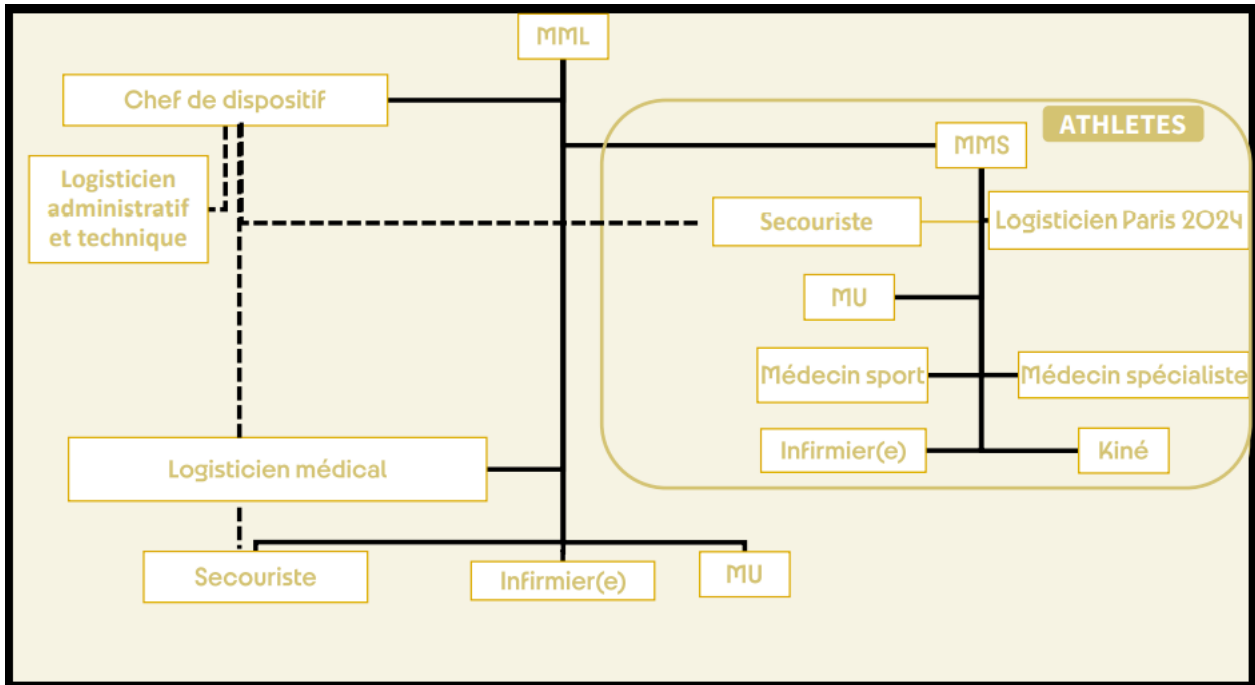
Partenaires Mondiaux



Partenaires Premium



L'organisation des postes médicaux est décrite sur ce schéma :



MU = Médecin Urgentiste

Le dispositif site est coordonné par un Médecin Manager Local, médecin urgentiste. Il coordonne le dispositif en lien avec le Chef de Dispositif secouriste issu d'une Association Agréée de Sécurité Civile prestataire de Paris 2024. Les soignants, médicaux et paramédicaux, sont issus du programme des volontaires de Paris 2024.

Le commandement de Paris 2024 - Le MEDOC

Au sein du bâtiment Pulse, situé place du front populaire à St Denis, se situe le MEDical Operation Center (MEDOC) qui coordonne les dispositifs médicaux de Paris 2024. C'est depuis le MEDOC que les évacuations sont régulées, que les reporting d'information sont édités, et que la gestion des ressources et des attritions sera opérée.

Création d'une force de réaction rapide

Au vu des tensions au sein du système de santé français et des besoins très importants que génèrent un événement de cette ampleur, la constitution des effectifs médicaux de Paris 2024 a représenté un véritable défi et laisse aujourd'hui peu de marges de manœuvre.

Ainsi, en anticipation de défections probables de dernière minute, Paris 2024 souhaite constituer une force de réaction rapide, multi service, intégrant des médecins urgentistes, des médecins du sport et des médecins généralistes, capables de palier à des manques sur les services essentiels qui doivent être assurés sur les sites de compétition.



Vous trouverez en annexe les fiches de poste correspondants aux différentes missions des volontaires qui pourraient faire l'objet de ce remplacement en cas de défection.

Cette force de réaction rapide serait positionnée à Pulse, au siège de Paris 2024, à proximité du MEDOC, afin de pouvoir répondre au plus vite, aux demandes de remplacement émanant des sites.

Sur les sites, les médecins ainsi déployés chaque jour intégreraient le dispositif coordonné par le Médecin Manager Local. Autonome dans ses actes et dans ses décisions, il aurait le MML comme référent fonctionnel pour la coordination des secours, l'engagement des moyens intra site et la régulation des évacuations des patients.

Les médecins engagés dans la force de réaction rapide pourront soit intégrer le dispositif médical « athlètes » traitant la médicalisation des compétitions sportives et le besoin d'assistance aux athlètes participants aux Jeux, soit le dispositif médical « spectateur ».

Sur un plan logistique, les frais de déplacements et transports des personnels rejoignant cette force de réaction rapide seraient couverts par Paris 2024. D'éventuelles compensations indemnitaires seront à évoquer, organisation par organisation, en fonction de la typologie de mise à disposition.

Nombre de personnels composant la Force de réaction rapide : 15 médecins (urgentistes, généralistes ou du sport) par jour

Dates : du 26 juillet au 11 août inclus

Partenaires Mondiaux



Partenaires Premium



Partenaires Officiels

